



**Commune de Chens sur Léman
Haute Savoie**



D 2022 - 76

Conseillers en exercice :	23
Conseillers présents :	19
Conseillers votants :	23
Dont quatre pouvoirs	

Date de la convocation du Conseil
Municipal : 04 octobre 2022

**OBJET : PRESENTATION DU
RAPPORT D'ACTIVITÉS 2021 DE
« THONON AGGLOMÉRATION »**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt deux, le onze octobre, le conseil municipal de la Commune de Chens sur Léman dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Madame MORIAUD Pascale, Maire

PRESENTS : TRONCHON J. MEYRIER M.
De PROYART A. BAARSCH C. MORAND
F. ZANNI F. FICHARD B. ARNOUX. R.
STUBERT B. PLEynet J.P. BILLARD G.
DENERVAUD M. CHEVRON F. DIANA C.
RACINE FREIXENET M. CORNU C.
MATTERA A. CHAMPEAU S.

EXCUSÉS : CHANTELOT C. « pouvoir à De
PROYART A. » QUERNEC-GARIN C.
« pouvoir à CHAMPEAU S. GEROUDET A.
« pouvoir à FICHARD B. » CHANTELOT L.
« pouvoir à TRONCHON J. »

Est élu secrétaire de la séance : TRONCHON J.

Madame le maire informe le conseil municipal que l'article L 5211-39 impose au président de l'établissement public de coopération intercommunale « Thonon agglomération » d'adresser avant le 30 septembre, au maire de chaque commune membre, un rapport retraçant l'activité de l'établissement.

Ce rapport doit faire l'objet d'une communication par le maire au conseil municipal en séance publique.

Ce rapport d'activités est un document de référence qui donne une vision synthétique des actions conduites par la collectivité aussi bien dans les services quotidiens apportés à la population qu'à travers les grands projets d'intérêt communautaire.

Le conseil municipal, entendu l'exposé de Madame le maire et après avoir délibéré, à l'unanimité,

PREND ACTE du rapport d'activités 2021 de la communauté d'agglomération «Thonon agglomération ».

Fait et délibéré à Chens sur Léman, les jour, mois et an ci-dessus.

Suivent les signatures

Pour extrait certifié conforme

Le Maire,

Pascale MORIAUD



Le secrétaire

Jérôme TRONCHON